



Prix annuel du meilleur blog d'hivernant dans les TAAF

L'AMAEPF :

L'Amicale des Missions Australes Et Polaires Françaises a été créée en 1976 et compte près de 1 000 membres. Depuis fin 2012, elle regroupe l'AMAPOF et l'AAEPF et a adopté le nouveau sigle AMAEPF. Elle promeut la connaissance des régions polaires et subpolaires, et plus particulièrement des TAAF. C'est l'AMAEPF qui publie chaque semestre le seul journal non institutionnel des TAAF, la LETTRE D'INFORMATION, désormais appelée REVUE AUSTRALE ET POLAIRE. Par la réalisation de diverses publications (livres, DVD...) et de conférences, elle permet de maintenir le lien entre les TAAF et les nombreux anciens hivernants et de faire connaître au grand public ce territoire exceptionnel.

L'idée du prix :

Afin de mieux faire connaître ses missions, et de susciter de nouvelles adhésions auprès des personnels actuellement sur les bases, l'AMAEPF lance un concours annuel du meilleur blog d'hivernant dans les TAAF. En effet, nous avons constaté depuis quelques années la grande qualité de certains blogs qui permettent de percevoir toute la beauté de ces territoires et la vie sur les bases et en manip'.

Modalités d'inscription :

Ainsi, pour les hivernants (séjour de 6 mois minimum) qui tiennent un blog sur leur séjour et souhaitent participer à ce concours, nous les invitons à remplir le bulletin d'inscription ci-joint, disponible également en ligne sur le site Internet www.amaepf.fr. L'inscription est gratuite, et ne nécessite pas d'être adhérent à l'AMAEPF.

Ne pourra être primé un blog d'hivernant ayant un lien de parenté avec un membre du conseil d'administration de l'AMAEPF.

Dotation du prix annuel : valeur minimale 200 €

- Bon d'achat de 110 € à dépenser dans la boutique de l'AMAEPF (livres, DVD, objets sur le monde polaire...)
- Adhésion gratuite à l'association pendant 2 ans, ce qui comprend l'abonnement à la REVUE AUSTRALE ET POLAIRE (valeur 90 €)
- en cas de blog collectif, jusqu'à deux autres adhésions gratuites à l'association seront attribuées pour 2 ans.

Composition du jury et sélection du meilleur blog :

Un jury composé d'au moins 3 membres du conseil d'administration de l'AMAEPF et d'un membre tiré au sort sélectionnera le meilleur blog d'après sa qualité rédactionnelle, son iconographie, l'intérêt de son contenu, son originalité... Les résultats du concours seront diffusés dans la REVUE AUSTRALE ET POLAIRE de janvier 2014.

La fréquence de mise à jour ne sera pas un critère déterminant, ce qui primera étant plus la qualité du contenu. Ne passez pas trop de soirées devant votre ordinateur à cause de ce concours !



**Formulaire d'inscription au
Prix 2013 du meilleur blog d'hivernant dans les TAAF**

Nom :

Prénom :

District :

Mois du début et de fin de séjour (minimum 6 mois) :

Nom du blog :

Adresse Internet du blog :

Coordonnées où vous joindre de façon certaine à votre retour d'hivernage (adresse parents par exemple) :

Adresse :

Courriel :

Date :

Signature :

Formulaire à scanner et à envoyer par courrier électronique à l'adresse : amaepf@amaepf.fr

Le formulaire est également disponible en ligne sur le site www.amaepf.fr

Dès réception, et après vérification du contenu (respect des bonnes moeurs), un lien Internet sera fait entre le site de l'AMAEPF et votre blog dans une rubrique spécifique « prix du meilleur blog, les candidats ».

Date limite de réception de l'inscription : 30/09/2013

Merci de votre participation.

L'ensemble du conseil d'administration de l'AMAEPF vous souhaite un excellent hivernage.